

Compte-rendu Conseil d'Administration 6 mai 2026

PARTICIPANTS

Membres à voix délibérative		Présent
Margarida Caeiro (titulaire)	Poste nationalité tierce - suppléante : Rita Bildøy	x
Mahé Calvi (titulaire)	Poste nationalité française - suppléante : Claire Descamps	x
Agathe Rialland (titulaire)	Poste nationalité française - suppléant : Eric Davanture	x
Therese Le (titulaire)	Poste nationalité norvégienne - suppléante : Henriette Dumont	Excusée
Chloe Steen (suppléante)	Poste nationalité française - titulaire: Anne Leliepault	x
Dinkala Kwansa (titulaire)	Poste nationalité française - suppléant : Victor de Turkheim	x
Kirsten Iversen (titulaire)	Poste nationalité norvégienne - suppléant : Francis Gamble	x
Amalie Dreyer (titulaire)	Poste nationalité norvégienne - suppléant :	Excusée
Membres à voix consultative		
Franck Tabone	Représentant du personnel, CCPL	En ligne
Coralie Andrau	Représentant du personnel, Skolenes Landsforbund	x
Saba Dilawar	Représentant du personnel, Skolenes Landsforbund	x
Gilles Daram	Représentant du personnel, Conseil d'établissement	x
Julien Durante	Représentante de l'administration, Proviseur	x
Laure Chatelard	Représentant de l'administration, Directrice du primaire	x
Knut Sørli	Représentant de l'administration, Directeur Exécutif	x
Isabelle Desvignes	Représentante de l'ambassade de France, Conseillère de coopération et d'action culturelle	x
Axelle Magagnin	Représentante du syndicat Utdanning Forbundet	x
Frédérique Houseaux	Représentante du syndicat Utdanning Forbundet	x

ORDRE DU JOUR

	ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION nr 6	
1.	Formalités	
1.1	Validation de l'ordre du jour	Pour validation
1.2	Validation du compte-rendu du CA 2025-2026 nr 5 (25.03.2026)	Pour validation
2.	Points d'information et de discussion	
2.1	Mise en place du Conseil école-collège	Pour information
2.2	Mise en place d'enseignement de secourisme au LFO	Pour information
2.3	Bien-être : mise à jour des recommandations et attentes de Statsforvalteren.	Pour discussion
2.4	Projet de développement et amélioration administrative 2025/26: Point d'avancement	Pour information
2.5	Projet de développement organisationnel : Point d'avancement	Pour information
2.6	Inscriptions 2026-2027: point sur les effectifs et classes de la rentrée 2026	Pour information Pour validation
2.7	Project Fornebu / LFO28: Point d'avancement	Pour information
2.8	AEFE : point sur la situation et travail en cours	Pour discussion
3.	Point de decision	
3.1	Rapport annuel financier 2025	Pour validation
4.	Sujets éventuels	

COMPTE-RENDU DE REUNION

Début de réunion : 17h00

[1.1] Validation de l'ordre du jour

Ordre du jour validé.

[1.2] Validation du compte-rendu du CA 2025-2026 nr 5 (25.03.2026)

Piece-jointe : [\[1.2\] CA 2025-2026_nr5_25.03.2026_CR](#)

Le compte-rendu a été validé (6 voix sur 6)

[2.1] Mise en place du Conseil école-collège

Piece-jointe : [présentation en séance](#)

Présentation par Mr Duranté, de la mise en place du Conseil école-collège, en conformité avec la réglementation. Les routines étant déjà établies pour accomplir la mission du Conseil école-collège, l'officialisation de cette instance pédagogique qui était manquante ne devrait a priori pas générer plus de travail pour les équipes pédagogiques.

La mise en place de ce conseil école- collège était à faire avant le processus de renouvellement de l'homologation du LFO.

Selon le Décret n° 2013-683 du 24 juillet 2013 définissant la composition et les modalités de fonctionnement du conseil école-collège, et la CIRCULAIRE n° 0732 du 21/06/2022 relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE:

Le conseil école-collège contribue à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. Il mène des actions pédagogiques, à tout niveau, sur l'ensemble des cycles, en coopération avec les instances locales. Le programme de ces actions et le bilan des réalisations est présenté aux mêmes instances et peuvent être portés à la connaissance de l'IEN sur sa demande. Ces derniers concernent les enseignements, les enseignants et les enseignés de l'enseignement primaire et du collège. Il ne se limite donc pas à assurer la liaison entre la classe de CM2 et celle de sixième, désormais associées au sein d'un même cycle 3 (CM1, CM2, 6ème).

La composition du CEC est équilibré à parité entre le premier et le second degré, et ouverte : « le conseil école-collège peut inviter à participer ponctuellement à ses travaux toute personne dont les compétences peuvent lui être utiles »

Fonctionnement :

- Une présidence assurée par le chef d'établissement ou l'un de ses adjoints ;
- Des rencontres régulières : il se réunit au moins deux fois par an ;
- Une organisation souple, notamment grâce au travail confié aux commissions désignées par le conseil école-collège, pour la mise en œuvre des projets prévus.

[2.2] Remise en place d'enseignement de secourisme au LFO

Piece-jointe : [présentation en séance](#)

Présentation par Mr Duranté du rétablissement d'enseignement de secourisme au LFO pour les élèves et personnel encadrant. En attente de validation par l'AEFE. Le LFO dispose de 2 personnels qualifié pour donner des formations de premier secours. Les formations sont financées par le LFO, couvertes dans les heures de travail du personnel formateur.

Premières séances en juin 2026 pour les élèves de Seconde, dispensés de formation en 2025, bien

que cela soit obligatoire pour les élèves de 3eme.

[2.3] Bien-être : mise à jour des recommandations et attentes de Statsforvalteren.

Piece-jointe : *présentation en séance*

Une rencontre s'est tenue le 16 avril 2026 dans les locaux du Statsforvalteren, à la demande de la direction du LFO, afin de mieux comprendre les attentes des services et d'y répondre de manière appropriée.

Étaient présents : le proviseur, la directrice et la Direx. Les représentants de Statsforvalteren comptaient l'un des auteurs du rapport d'audit de 2025, qui s'était conclu par une approbation complète des procédures du LFO, et un représentant francophone.

Les échanges, cordiaux, fructueux et instructifs, ont abouti à la transmission, par les services du préfet, d'un document type destiné à l'élaboration d'un plan d'action (« activity plan ») en cas de signalement de mal-être à l'école, adapté pour Oslo. Rappelant que selon la procédure, l'aktivitetsplan préparé par l'école ne peut qu'être contesté par l'enfant concerné, non par ses parents.

Le proviseur a présenté ce document au conseil d'administration (capture d'écran ci-dessous).

Le Conseil d'administration acte que ce document sera désormais utilisé par l'établissement dans ses communications avec les familles et Statsforvalteren. Cet aktivitetsplan sera également communiqué sur la page web de la cellule bien-être du LFO.

L'outil et document de suivi et pour travail interne mis en place en 2025 reste un outil de travail jusqu'à nouvel ordre.



LYCÉE FRANÇAIS
D'OSLO
DEN FRANSKE SKOLEN



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



LYCÉE FRANÇAIS
D'OSLO
DEN FRANSKE SKOLEN



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



LYCÉE FRANÇAIS
D'OSLO
DEN FRANSKE SKOLEN



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

ACTIVITY PLAN – Education Act §§ 12-4 and 12-5

Student's name	
Start date	
Activity plan No.	

1. Background for establishing the Activity plan

When did the school receive the notification?	
How did the school become aware of the situation?	

2. What are the student's thoughts and experiences?

Here the school should describe:

- The student's subjective experience of everyday school life.
- The student's thoughts on what is needed to improve their school experience.
- Which measures the student believes are working or not working, if the school has already implemented actions to ensure a safe and positive school environment.
- Remember to include the date(s) of the conversation(s).

3. Further investigations and Findings by the School.

Guardians' description of the student's school life	
Student conversations (other students in class/grade)	
Teachers/assistants' description of the student's school life	
Observations in classrooms	

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale

Maternelle / Primaire et Collège : Skovveien 9 - 0257 OSLO - Norvège. Tél. : +47 22 92 54 26. Lynde : Vulkan 11 - 0172 OSLO - Norvège. secretariat@lfo.no / www.lfo.no

Observations during transmissions and recess	
Sociogram	
Student survey	
Other investigations	

(add/remove rows as needed)

4. Analysis of Investigations and Problem Description

Date	
Participants	
What problem are the measures intended to solve?	Write a brief problem description based on the findings from the investigations.
Maintaining factors	Describe the factors that contribute to the persistence of the problem.

5. Assessment of the Student's Best Interests

Assess whether the student is in a particularly vulnerable situation.

The school must weigh the student's best interests against other considerations, as stated in the Convention on the Rights of the Child. Strong reasons are required to override the student's best interests.

The school should summarize how the measures safeguard the student's best interests.

If the student/guardians do not want measures that the school considers appropriate, explain this here.

It may be in the child's best interest to establish an activity plan even if the student/guardians do not want it.

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale

Maternelle / Primaire et Collège : Skovveien 9 - 0257 OSLO - Norvège. Tél. : +47 22 92 54 26. Lynde : Vulkan 11 - 0172 OSLO - Norvège. secretariat@lfo.no / www.lfo.no

6. Measures

The measures implemented by the school must address the problem and the maintaining factors, while also safeguarding the student's best interests.

Individual level

Measures – What?	Measures – How?	Responsible person	When (from date- to date)

Class level

Measures – What?	Measures – How?	Responsible person	When (from date- to date)

School level

Measures – What?	Measures – How?	Responsible person	When (from date- to date)

7. Evaluation

The school must plan an evaluation meeting, which should be documented in the student's file. Record when the evaluation took place and who participated. If the evaluation shows that the student still does not feel safe and well at school, the school must consider implementing other or more intensive measures.

When	Who

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale

Maternelle / Primaire et Collège : Skovveien 9 - 0257 OSLO - Norvège. Tél. : +47 22 92 54 26. Lynde : Vulkan 11 - 0172 OSLO - Norvège. secretariat@lfo.no / www.lfo.no

[2.4] Projet de développement et amélioration administrative 2025/26: Point d'avancement

Piece-jointe : [\[3.1a\]](#) [\[2.7\]](#) [\[2.4\]](#) [\[2.5\]](#) *Direx report to CA May 6 2026*

Présentation de l'avancement du le projet de développement et amélioration administrative 2025/26 par K. Sørli. Les 3 points de mise à jour sont : le projet de digitalisation des services, le changement du système de retraite à SPK, et la fermeture de LFO Maternelle AS et intégration sous LFO.

[2.5] Projet de développement organisationnel : Point d'avancement

Piece-jointe : [\[3.1a\]](#) [\[2.7\]](#) [\[2.4\]](#) [\[2.5\]](#) *Direx report to CA May 6 2026*

Présentation de l'avancement du le projet de développement organisationnel par K. Sørli. Ce point a été introduit lors de la réunion du conseil d'administration n°2 (le 19 novembre), sous le point [3.3], au cours de laquelle le conseil a chargé l'administration d'analyser la situation actuelle de la structure organisationnelle du LFO et de proposer des améliorations. Furent entamés une étude du cadre de l'AEFE, de la législation norvégienne ainsi que des pratiques d'établissements comparables, afin d'identifier et de recommander des modèles organisationnels adaptés au LFO. Ce travail continue. Il ne sera pas terminé avant l'été 2026. Les prochaines tâches sont :

- Mise à jour de la répartition des responsabilités juridiques et des fiches de poste.
- Mise à jour des responsabilités hiérarchiques (« line management ») et des fiches de poste.
- Procédures de gouvernance locale des personnels AEFE.
- Développement professionnel – élaboration d'une stratégie de compétences et des procédures associées.
- Mise à jour de l'organigramme.

[2.6] Inscriptions 2026-2027: point sur les effectifs et classes de la rentrée 2026

Piece-jointe : *présentation en séance, puis par courrier post-CA "2026.05.06 - CA nr 6 _item [2.6] for decision".*

Présentation de Mr Duranté et Mme Chatelart des effectifs de la rentrée pour le Secondaire et le Primaire respectivement.

Présentation de raisons de non-réinscription:

Parmi les raisons de départ évoquées, sur une base de 51 non-réinscriptions, le déménagement (retour en France, départ vers autre pays ou autre ville en Norvège) est la raison la plus fréquente (26), suivie de changement vers école norvégienne (13). Les autres départs justifiés sont liés à un cursus spécialisé en Norvège ou changement vers une autre école internationale. Enfin, 8 sur 51 sont soit non précisés ou raisons autres, comme raison financières ou logistique/déménagement de l'école.

L'école va continuer son travail d'investigation de leviers possibles pour retenir les élèves au niveau des classes charnières, les raisons traditionnellement évoquées / connues incluant: le LFO n'offrant pas de section sportive (à noter que le LFO offre un "contrat d'excellence" dispensant de certaines heures de cours pour les sportifs de haut niveau); un sentiment d'appartenance au LFO trop faible par rapport à une identité plus Norvégienne; une appréhension du système et curriculum français intense (sur lequel l'école continue de travailler pour rassurer et mieux soutenir); un manque de flexibilité du calendrier scolaire ne permettant pas un niveau d'activité extrascolaire aussi intense que la tradition locale; la conversion des notes pour accès aux universités Norvégienne reste un facteur d'attractivité avéré. Finalement, les départs d'élèves au profil académique excellent méritent d'être étudiés plus profondément, pour mieux comprendre ce que recherchent ces élèves. Parmi les autres actions évoquées: une meilleure communication (y compris en anglais), certains parents par exemple ne sont toujours pas au courant de la possibilité pour tous de souscrire au lånekassen pour le Lycée.

Effectifs et structure de classes 2026/27:

Les propositions de changement de structure (nombre de classes) du Primaire ayant un impact sur le recrutement et le budget de 2026, et nécessitant une validation de la part du CA, les membres du conseil ont conclu que des informations complémentaires étaient nécessaires pour prendre une décision éclairée. Il a donc été demandé à l'administration de fournir une note explicative écrite justifiant le recrutement de 2 ETP, en précisant les coûts associés, ainsi que les risques et les opportunités, et de soumettre une recommandation documentée du besoin de recrutement.

Ce point de décision fut traité par correspondance au cours des jours suivant le CA nr 6.

Les effectifs de rentrée 2026/27, basé sur les données au 5 mai 2026 sont :

Secondaire :

Niveau	2025-26	Réinscriptions	Inscriptions	2026-27	classes
6e	53	48	1	49	2
5e	52	45	4 dt 1 fle	49	2
4e	54	51	4 dt 1 fle	55	2
3e	37	51		51	2
2nd	33	25	1	26	1
1er	29	30	3	33	2
Term	35	29	2	31	1
Total	293	279		294	12

Décision prise par la direction et les responsables pédagogiques :

- Fermeture d'une classe de 2de pour l'année 2026/2027 car 26 élèves prévus.
- Economie préalable faite ainsi (car maintien des groupes en sciences) de 15 heures. 2 heures sont réattribuées à la technologie (réseau en 6ème et PIX) donc économie à la rentrée 2026 de 13h.
- 2 classes par niveau en 26/27, mais une seule classe en 2de et en terminale.

Primaire :

Effectifs 2025-2026		Inscription en cours d'année 2025-2026	Réinscription 2026-2027		Inscription 2026-2027		
Niveau	Effectif		Niveau	Effectif	Effectif	Total	FLE
PS	13	1	PS	/	18 + 3 réponses en attente + 4 demandes en attente	25	
MS	41	3	MS	13	7 + 2 réponses en attente	22	
GS	40	3	GS	40	9 + 4 réponses en attente	53	
CP	62	1	CP	37	9	46	2
CE1	42	1	CE1	60	3 + 1 demande à faire	64	4
CE2	59	2	CE2	37	3	40	1
CM1	52	3	CM1	57	0	57	
CM2	53	1	CM2	51	3	54	3

Structures des classes et capacité d'accueil pour l'année 26-27 avec une classe supplémentaire

PS	MS	GS	Effectif classe	Capacité max pour 26-27	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Effectif Classe	Capacité max pour 26-27
9	7		16	18	15					15	20
8	7		15	18	15					15	20
7	8		15	18	16					16	20
		17	17	19		21				21	22
		18	18	19		21				21	22
		18	18	19		22				22	22
							20			20	24
							20			20	24
								22		22	26
								22		22	26
								12	8	20	26
									23	23	28
									23	23	28

Postes à créer pour la rentrée 26/27 pour permettre l'ouverture d'une classe supplémentaire :

1 poste d'ASEM pour la classe de PS

1 poste d'enseignant pour la nouvelle classe créée.

Recommandation d'ouverture d'une 19ème classe de primaire pour 2026/27 (existait en 2024/2025) pour permettre une capacité d'accueil sur tous les niveaux de l'élémentaire, du CP au CM2, et un meilleur accompagnement des CP dans l'acquisition du français :

Accueillir dans de bonnes conditions les nouveaux élèves : une structure à 18 classes ne nous permet pas d'accueillir d'élèves en cours d'année, notamment des fratries. Pour information, nous avons fait 25 nouvelles inscriptions au cours de l'année 25-26;

A 18 classes, les CM1-CM2 seraient à effectif max ; Atteindre l'effectif max en CM1/CM2 en n'ayant qu'une structure à 18 classes empêcherait d'accueillir de nouveaux élèves, l'effectif étant déjà au maximum. Nous serions contraints de refuser de potentielles demandes d'inscriptions et prendre le risque ainsi de ne pas inscrire des fratries.

Dans la perspective de Fornebu, nous devons être en mesure de pouvoir accueillir le plus d'élèves possible ;

Dans l'hypothèse d'une structure comportant 19 classes, les classes de CP bénéficieraient d'effectifs réduits, en conformité avec les recommandations institutionnelles. Par ailleurs, les résultats des évaluations nationales mettent en évidence la nécessité de renforcer les apprentissages en français, en particulier en ce qui concerne l'enrichissement du lexique et l'acquisition de la lecture. La diminution des effectifs permettrait ainsi d'optimiser l'accompagnement pédagogique des élèves. Cette orientation a d'ailleurs été validée par l'IEN de la circonscription.

L'impact financier sur notre résultat pour 2026 est estimé à une réduction de 500 000 NOK, soit 5 % du résultat annuel (non pris en compte dans notre budget 2026). En rythme annuel complet, l'effet correspondrait à une diminution de 1,2 million NOK. Il serait nécessaire de recruter environ 25 élèves supplémentaires, voire davantage, pour compenser cette hausse des coûts.

Le Conseil d'administration vote en faveur du recrutement de 1 ASEM et 1 Poste d'enseignant pour la rentrée scolaire 2026 (6 voix sur 6)

[2.7] Project Fornebu / LFO28: Point d'avancement

Piece-jointe : [\[3.1a\]](#) [\[2.7\]](#) [\[2.4\]](#) [\[2.5\]](#) *Direx report to CA May 6 2026*

Présentation de l'avancement du projet Fornebu par K. Sørlie.

- Une réunion des membres élus du conseil d'administration s'est tenue le 22 avril, au cours de laquelle les scénarios financiers et les risques ont été présentés en détail. Ils feront l'objet de suivi régulier.
- Options de transport scolaire (« bus ») – deux entreprises fourniront prochainement une première estimation de prix pour deux options : l'une avec un départ depuis un point de rassemblement à Oslo Est, l'autre depuis Frogner.
 - Une première estimation a été partagée par l'une des deux entreprises : 22 000 NOK par an par enfant.
- Retour d'expérience de l'école allemande concernant le déménagement, les équipements scientifiques et les espaces de jeux extérieurs – une date de réunion a été fixée.
- Statut de la demande de reclassement de zonage (rezoning) – le responsable de l'urbanisme de la municipalité a procédé à une vérification de qualité de notre dossier actualisé, avec des retours plutôt encourageants. Le dossier sera soumis au cours de la première quinzaine de mai. Les autorités le mettront ensuite en consultation publique pour une durée de 12 semaines. Après prise en compte des observations, le dossier sera transmis pour débat politique et décision au conseil municipal. À ce stade, nous estimons être toujours en phase avec le calendrier prévu.
- L'enquête auprès des personnels a été diffusée juste avant les vacances ; il semble toutefois que beaucoup ne l'aient pas vue, puisque moins de 50 % ont répondu. Une nouvelle diffusion sera donc organisée sous une forme plus courte. Les retours issus de la visite d'une demi-

journée se sont révélés très encourageants.

La direction a organisé une visite du site de Fornebu pour le personnel du LFO lors de la demi-journée banalisée du 22 avril. L'après-midi a consisté en un pic-nique, une visite du bâtiment et une séance de question-réponse. Est ressorti de cette visite de nombreux retours positifs, beaucoup de curiosité, des questions très pertinentes pour faire avancer le projet, et une impatience à pouvoir contribuer au réaménagement.

[2.8] AEFE: point sur la situation et travail en cours

Piece-jointe : [\[2.8\] AEFE_for CA 6mai2026](#)

Depuis la précédente réunion, la situation liée aux réformes de l'AEFE s'est précisée, confirmant l'ampleur des impacts pour les établissements conventionnés tels que le LFO.

Parallèlement, la réforme structurelle de l'AEFE, pilotée par la sénatrice Samantha Cazebonne, reste en cours d'élaboration, avec un rapport désormais attendu à l'été 2026 et des scénarios encore peu stabilisés. Cette incertitude renforce la nécessité pour le LFO d'anticiper différents scénarios d'évolution du cadre AEFE.

Depuis janvier 2026, un travail a été mené associant le conseil d'administration et l'administration : échanges avec l'AEFE, contribution aux travaux de la mission Cazebonne, mobilisation au sein de la FAPEE et dialogue actif avec des établissements comparables. Ces démarches, auxquelles le LFO est associé, notamment une lettre commune à la ministre déléguée Mme Caroit demandant un moratoire sur les mesures de décembre 2025 et un recours auprès du tribunal administratif, confirment que les préoccupations du LFO sont largement partagées au sein du réseau.

À ce stade, le travail mené ces derniers mois a établi que le modèle conventionné apparaît comme la solution la plus adaptée, tant sur le plan financier que sur le plan organisationnel, et doit être préservé. Le LFO se trouve aujourd'hui dans une période de transition avec de grandes incertitudes, notamment liées à la situation de l'AEFE et au projet de réforme en cours d'étude.

Notre enjeu principal est de garantir la pérennité de l'établissement, de son offre éducative, de ses équipes et de l'équilibre pour les familles.

Dans ce contexte, la convention actuelle, inchangée depuis 2002 et devenue inadaptée aux réalités locales, doit être révisée. Un processus de revue stratégique annuelle est donc proposé afin de structurer dans la durée le suivi des réformes, l'analyse des impacts financiers et la prise de décision du conseil d'administration.

Le calendrier est contraint également par l'échéance de signature d'un avenant à la convention imposé par l'AEFE le 30 juin 2026, plaçant les établissements dans une situation de forte pression.

Le travail de clarification des implications de cet avenant continue.

Le prochain CA (3 juin) sera utilisé pour consolider une approche de révision de la convention et de l'avenant (clarifier nos attentes), et celui du 16.03 pour statuer de la position du LFO vis-à-vis de l'avenant nr2.

[3.1] Rapport annuel financier 2025

Piece-jointe : [\[3.1a\] \[2.7\] \[2.4\] \[2.5\] Direx report to CA May 6 2026](#) ; [\[3.1.b\] Financial statements 2025 - LFO](#) ; [\[3.1.c\] Financial statements 2025 - LFO MATERNELLE AS](#)

Présentation des rapport financiers 2025 du LFO et la Maternelle LFO par le Direx.

Résultats annuels pour 2025 sont désormais finalisés et audités, avec un résultat consolidé amélioré de +4,3 millions NOK pour LFO et LFO Maternelle AS (contre 2,5 millions NOK en 2024).

Les coûts et les recettes ont évolué conformément à aux prévisions, avec toutefois les éléments exceptionnels suivants à noter :

- La subvention aux jardins d'enfants a été augmentée afin de compenser la baisse du tarif plafond.
- L'évolution positive de la subvention de l'État norvégien a été mise en œuvre au second semestre 2025.
- Le nombre d'élèves a diminué de 3,5 % en 2025 par rapport à la moyenne de 2024.
- Les ajustements en équivalents temps plein ainsi que la baisse des coûts de pension ont partiellement compensé l'augmentation générale des salaires.
- La valorisation estimée par l'AEFE a été ajustée à la lumière de nouvelles informations sur les coûts de pension (précédemment basées sur une estimation).
- Le loyer de l'école allemande a pris effet au second semestre 2025.

	2024			2025			2025/2024 in %
	LFO Mat.AS	School	T. LFO	LFO Mat.AS	School	T. LFO	T. LFO
Tuition	2,864,020	44,776,191	47,640,211	1,909,241	45,240,807	47,150,048	-1.0%*
Other revenues	15,426,022	36,856,423	52,282,445	17,227,756	44,278,902	61,506,658	17.6% **
AEFE estimated value	3,662,072	26,568,558	30,230,630	3,978,287	25,420,194	29,398,481	-2.8%
Revenue	21,952,114	108,201,172	130,153,286	23,115,284	114,939,903	138,055,187	6.1%
Staff cost	11,549,415	41,452,578	53,001,993	10,833,707	43,016,424	53,850,131	1.6% ***
Other costs incl. AEFE	3,665,057	26,099,112	29,764,169	3,918,730	25,429,560	29,348,290	-1.4%
Other cost	8,322,155	36,424,361	44,746,516	9,236,009	41,444,629	50,680,638	13.3% (1%)****
Total cost	23,536,627	103,976,051	127,512,678	23,988,446	109,890,613	133,879,059	5.0%
T. Finance	3,315	109,863	113,178	4,522	(110,374)	(105,852)	n.m.
Result	(1,587,828)	4,115,258	2,527,430	(877,684)	5,159,664	4,281,980	69.4%

Receivables ₧	3,767,419	1,828,963	-51%
Bank deposits	38,668,254	45,759,210	18%
Total current assets	42,435,673	47,588,173	12%

Total current liabilities ₧	10,700,910	10,694,824	0%
------------------------------------	-------------------	-------------------	-----------

* = reduced kindergarten max price and -3.5% fewer students

** = Increased Norwegian state & kindergarten subsidy

*** = Reduced pension cost in the school thanks to SPK

**** = German school rent during 6 months in 2025

₧ = corrected for inter-group transactions

Point soumis au vote et validé (après correction de l'erreur sur Note 7) à 7 voix sur 7 (7e voix et vote approbateur transmis en amont de la réunion) pour la validation de :

Le Conseil approuve les comptes annuels de l'établissement pour 2025, prend acte des comptes annuels de LFO Maternelle et approuve le transfert des fonds de LFO Mats vers les fonds propres de l'établissement.

Le Conseil d'administration a relevé le faible niveau des produits financiers générés par la trésorerie de l'établissement en 2025 et a demandé des précisions à l'administration. L'administration a indiqué qu'une politique de placement de trésorerie avait été mise en place à la fin de l'année 2025 afin d'améliorer la rémunération des liquidités disponibles tout en conservant une approche sans risque.

[4] Sujets éventuels :

Table de conversion de notes FR/NOR. Mme Desvignes, COCAC, informe les parents que suite à des inquiétudes selon lesquelles une décision aurait été prise unilatéralement par les autorités norvégiennes, elle a contacté le ministère norvégien compétent. Ce dernier lui a répondu qu'aucune décision n'avait été prise à ce stade et que l'ambassade serait la première informée de l'évolution de la situation si tel était le cas.

PROCHAINE REUNION

Les CA nr7 et nr 8 se tiendront les mercredi 3 et mardi 16 juin 2026 respectivement.

Fin de la réunion : 19h05